

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FEVRIER 2024

Convocation du 29 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze février deux mille vingt-quatre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe DELAPORTE Maire de la commune.

Etaient présents : Monsieur Philippe DELAPORTE, Madame Véronique VINOT, Monsieur Alain DEMARY, Monsieur Christophe SECACHE, Monsieur David DUMENIEL, Madame Isabelle CUVIER, Madame Laure LABOULAIS, Monsieur Cédric SINGLE, Madame Frédérique THIEBAULT, Monsieur Christophe ESNAULT.

Absents excusés : Monsieur Sébastien GUIDEZ, Monsieur Maxime PRUVOST, Monsieur Philippe LEGOIS, Monsieur David BERTRAND.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité des membres présents.

Monsieur Alain DEMARY est désigné secrétaire de séance.

## **1°) Projet de fermeture de classe**

Monsieur le Maire informe l'ensemble du Conseil Municipal que le projet de fermeture de classe sur le RPI est abandonné.

Il salut la mobilisation qui a pu se mettre en place et qui ne fut pas vaine.

## **2°) Subvention au comité des fêtes pour le spectacle de Noël**

La Municipalité et le Comité des Fêtes participent chacun à hauteur de 50% pour le financement du spectacle de Noël. Le Comité des Fêtes ayant réglé la totalité de la facture, il convient de délibérer pour le remboursement de la part de la Municipalité, à savoir 325€.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

## **3°) Subvention exceptionnelle au club de Foot**

Monsieur le Maire indique avoir reçu, une demande de subvention exceptionnelle de la part du club de football. Il propose de réévaluer le montant de la subvention annuelle lors du prochain vote de l'attribution des subventions aux associations afin de ne plus avoir à verser de subvention exceptionnelle.

#### **4°) Demande de subvention au titre des amendes de police**

Pour finaliser le dossier de demande de subvention au titre des amendes de police, pour les travaux rue Saint Honoré à Lambercourt, le Conseil Municipal doit délibérer sur la décision de réaliser ces travaux et la sollicitation de l'aide de l'Etat.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

#### **5°) Zones d'accélération énergétiques**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que l'article 15 de la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables permet aux communes de proposer des Zones d'Accélération pour le développement de la production d'énergies renouvelables (ZAEnR).

Ces ZAEnR doivent permettre d'identifier les secteurs susceptibles d'accueillir des équipements de production d'énergie renouvelable (photovoltaïque, méthanisation, éolien, géothermie, etc.).

Elles ne garantissent pas leur autorisation, ceux-ci devant, dans tous les cas, respecter les dispositions réglementaires applicables et en tout état de cause l'instruction des projets reste faite au cas par cas.

Il expose que la loi prévoit que la commune doit librement déterminer les modalités de la concertation avec le public, en précisant que la délibération proposant ces ZAEnR doit être transmise au référent préfectoral à l'instruction des projets de développement des énergies renouvelables et des projets industriels nécessaires à la transition énergétique dans la Somme.

Le Conseil Municipal délibère à l'unanimité sur la proposition d'établir une ZAEnR photovoltaïque sur le toit de la salle polyvalente.

#### **6°) Vente du tracteur tondeuse et camion de pompier**

Monsieur le Maire indique que la Municipalité a reçu plusieurs propositions pour l'achat du tracteur tondeuse et du camion de pompier mis en vente depuis plusieurs semaines.

Concernant le camion de pompier, 2 propositions ont été reçues : la première à 700€ et la seconde à 1000€, la proposition retenue est celle de 1000€.

Le tracteur tondeuse n'a reçu qu'une proposition de 500€, qui est acceptée par l'ensemble du Conseil.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question diverse des membres du conseil n'étant intervenue, la séance est levée à 21h00.

<b>Conseillers Municipaux</b>	<b>Présents /Absents</b>	<b>Signature</b>
<b>Philippe DELAPORTE</b>	<b>Présent</b>	
<b>Véronique VINOT</b>	<b>Présente</b>	
<b>Alain DEMARY</b>	<b>Présent</b>	
<b>Christophe SECACHE</b>	<b>Présent</b>	
<b>David BERTRAND</b>	<b>Absent</b>	
<b>Christophe ESNAULT</b>	<b>Présent</b>	
<b>David DUMENIEL</b>	<b>Présent</b>	
<b>Maxime PRUVOST</b>	<b>Absent</b>	
<b>Isabelle CUVIER</b>	<b>Présente</b>	
<b>Frédérique THIEBAULT</b>	<b>Présente</b>	
<b>Sébastien GUIDEZ</b>	<b>Absent</b>	
<b>Philippe LEGOIS</b>	<b>Absent</b>	
<b>Cédric SINGLE</b>	<b>Présent</b>	
<b>Laure LABOULAIS</b>	<b>Présente</b>	